



MARCHÉ DE TRAVAUX

Extension de l'école maternelle

Identification de la collectivité :

Commune de Bérat
1 place de la mairie, 31370 BERAT
Représentée par Monsieur le Maire

Autres intervenants :

Maitre d'œuvre	François Arcangeli, Architecte du cabinet Archéa architectes
Mission CSPS	Gilles Balducci, Société Socotec
Mission contrôle technique	Michel Gendras, Société Bureau Véritas

Objet du marché : Le présent marché a pour objet les travaux nécessaires à l'extension de l'école maternelle. Il est à noter que ces travaux se feront en site occupé avec notamment présences de petits enfants (environnement immédiat : école maternelle, CLAE/CLSH, crèche)

Procédure : Marché à procédure adaptée, selon les articles L2123-1, R2123-1 et R2123-4 du code de la commande publique.

Forme du marché : Le présent marché est un marché à tranche unique

Allotissement : 11 lots

- Lot n°1 - GROS-ŒUVRE
- Lot n°2 - OSSATURE BOIS - VÉTURE
- Lot n°3 - ÉTANCHÉITÉ
- Lot n°4 - MENUISERIES EXTÉRIEURES
- Lot n°5 - MENUISERIES INTÉRIEURES
- Lot n°6 - CLOISONS – DOUBLAGES - FP
- Lot n°7 - ÉLECTRICITÉ – CF – Cf
- Lot n°8 - CVC – PLOMBERIE SANITAIRE
- Lot n°9 - CARRELAGE – FAÏENCE
- Lot n°10 - PEINTURE
- Lot n°11 - SOL-SOUPLE

Durée : A compter de la date fixée dans l'ordre de service, le délai d'exécution de l'ensemble des lots est de 9 mois, y compris période de préparation de chantier et congés.

Les délais d'exécution propres à chaque lot sont indiqués dans le calendrier prévisionnel d'exécution.

A titre indicatif, le démarrage des travaux est prévu pour le mois d'avril 2024.

Lieux d'exécution : 295 rue du Moulin à vent – 31370 BERAT

Notification et période d'exécution du marché : Le marché sera notifié après analyse des offres et information des candidats non retenus. Il débutera dès réception de l'ordre de service

Variantes : Non autorisées

Critères d'attribution du marché :

1. Prix des prestations : 40 %
2. Valeur technique : 60 %

Concernant le détail de la notation, consulter l'article 17 du règlement de consultation

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Les prix sont révisables, voir détail aux articles 6, 7 et 8 du CCAP. La monnaie de compte est l'euro. Le mode de règlement est le mandat administratif ; le délai de paiement est de 30 jours à compter de la réception du certificat de paiement/situation en mairie.

Condition de retrait des dossiers :

L'avis de publicité est consultable sur :

- le site internet de la Mairie : <https://www.mairieberat.fr/>
- le site du profil acheteur : https://www.marches-securises.fr/perso/mgirod_repro
- le BOAMP

Le DCE est consultable et téléchargeable gratuitement sur :

- le site internet du profil acheteur : https://www.marches-securises.fr/perso/mgirod_repro
- le site internet de la Mairie : <https://www.mairieberat.fr/>

Renseignements d'ordre administratif et de remise des offres :

Uniquement par voie électronique sur le site du profil acheteur : https://www.marches-securises.fr/perso/mgirod_repro

Aucune offre papier ne sera acceptée

Contact : Mme Tiffany SOUMEILLAN - Directrice Générale des Services - 05.6=34.47.87.00

Juridiction compétente :

Tribunal Administratif de Toulouse

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : le vendredi 21 février 2024 à 14h00, délai de rigueur.

Date de mise en ligne de l'avis : mercredi 24 janvier 2024